JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOLUME LXXXV

1945

SIXIEME SESSION

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SIXIÈME SESSION DU DIX-NEUVIÈME PARLEMENT

9 GEORGE VI, A.D. 1945

VOLUME LXXXV



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1945

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



ATHLONE
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au vingt-huitième jour du mois de février 1945, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa.

SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru opportun de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous le samedi, trente et unième jour du mois de mars 1945, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt et unième jour de février en l'an de grâce mil neuf cent quarante-cinq, le neuvième de Notre Règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

ATHLONE
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambres des communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada, se trouve prorogé jusqu'au trente et unième jour du mois de mars 1945, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notredite cité d'Ottawa, lundi, le dix-neuvième jour du mois de mars 1945, à 3 heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honoraire de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce deuxième jour de mars en l'an de grâce mil neuf cent quarante-cinq, le neuvième de Notre Règne.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 19 mars 1945

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la sixième session du dix-neuvième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Bench, Bourque, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, Davies, Dennis, Donnelly, Duff, Duffus, DuTremblay, Euler, Fafard, Fallis, Foster, Gouin, Haig, Hardy, Harmer, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Mullins, Murdock, Nicol, Paquet, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 mars 1945.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le lundi 19 mars 1945, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la sixième session du dix-neuvième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute considération,

A. S. REDFERN,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez été convoqués pour expédier les affaires qu'il est de l'intérêt national de terminer avant l'expiration de la présente législature.

Depuis que je vous ai adressé la parole, la guerre s'est poursuivie en Europe et en Asie avec un acharnement implacable. En Europe, l'avance rapide des forces alliées nous donne tout lieu de croire à une victoire décisive. Le Canada est plus fier que jamais des exploits de ses forces combattantes, sur mer, sur terre et dans les airs.

Le gouvernement a accepté l'invitation faite au Canada d'envoyer des délégués à une Conférence des Nations Unies qui aura lieu à San Francisco le 25 avril, en vue de rédiger la charte d'une organisation internationale générale destinée à maintenir la paix et la sécurité internationales. Mes ministres sont d'avis que la délégation canadienne à San Francisco devrait compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement. En conséquence, on soumettra à votre approbation une résolution conjointe des deux Chambres.

Membres de la Chambre des communes,

La présente législature aura atteint son terme le 17 avril. Une élection générale aura lieu peu de temps après. Vous serez appelés à prendre les dispositions financières requises pour assurer la conduite efficace de la guerre, et pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'Etat pendant l'intervalle qui s'écoulera entre la fin de l'année financière en cours et l'ouverture d'une nouvelle législature.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence guider vos délibérations en ce moment solennel de l'histoire du monde.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur King présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les Chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mercredi prochain.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires du Parlement pour l'année 1944.

Ce rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1944

A l'honorable Président du Sénat:

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1944.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque qui contient la liste des livres achetés et reçus en don au cours de l'année est actuellement sous presse et sera distribué aussitôt que possible.

L'an dernier, le personnel de la bibliothèque a perdu cinq de ses membres; la mort en a fauché trois: M. H. D. Throop, M. H. C. Stock et Mme A. Tremblay; deux ont quitté l'institution: M. J. G. Pigeon et M. R. M. Hamilton. M. Throop avait été à l'emploi de la bibliothèque depuis plus de trente ans, M. Stock, pendant vingt-sept ans, et Mme Tremblay, vingt-trois ans. M. Pigeon a pris sa retraite après quarante-quatre ans de service. Tous ces employés occupaient des postes importants; les remplacer sera une dure tâche surtout à cette époque où il est difficile de s'assurer les services de bibliothécaires compétents.

Depuis nombre d'années, les bibliothécaires, dans leurs rapports annuels, ont souligné la nécessité de pourvoir la bibliothèque de plus d'espace; cette nécessité est devenue tellement impérieuse qu'il a fallu, en certains endroits, empiler les livres sur le parquet. Puisse ce problème d'espace vital ne pas être oublié dans l'étude des projets d'après-guerre!

Depuis notre dernier rapport, le mauvais état de l'éclairage n'a fait qu'empirer. Des sections entières sont restées sans lumière pendant des mois, d'où nécessité pour le personnel de recourir à l'usage de torches électriques.

Les éditeurs anglais continuent à nous fournir des livres en petite quantité. Les éditeurs américains ont dû, l'an dernier, réduire le nombre de leurs publications. Les éditeurs français viennent de nous annoncer qu'ils reprendraient bientôt leurs exportations au Canada.

Respectueusement soumis,

(signé) FÉLIX DESROCHERS
F. A. HARDY
Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 19 mars 1945.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Le Sénat s'ajourne.

No 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 20 mars 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Bench,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Nicol,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Partie "A" des Ordonnances générales de l'Armée canadienne. (Edition anglaise du 15 mars 1944 au 6 février 1945. Edition française du 8 mars 1944 au 6 février 1945).

Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année budgétaire close le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Ordonnances de la Marine 4116-4138, promulguées le 25 novembre 1944.

Ordonnances de la Marine 4139-4330, promulguées du 2 décembre 1944 au 20 janvier 1945.

Ordonnances de la Marine 4331-4460, promulguées du 27 janvier 1945 au 24 février 1945.

Rapport des Commissaires du Transport pour l'année finissant le 31 décembre 1944.

Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour l'année finissant le 31 décembre 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise et à d'autres impôts aux ports d'entrée et de sortie; l'accise et le revenu du Dominion du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport du département des Impressions et de la papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport du Commissaire des Brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport du département des Archives publiques pour l'année 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport de la Commission du Service civil, sous forme clavigraphiée, sur les positions exclues de la Loi du Service civil pour l'année civile 1944.

Règlements financiers concernant l'Aviation royale du Canada en service actif pour l'année 1945.

Ordonnances générales de l'Aviation royale du Canada.

Rapport du ministère des Mines et des Ressources pour l'année financière close le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Relevé annuel des permis délivrés au cours de l'année civile en vertu du sous-paragraphe 2 de l'article 4 de la Loi de l'Immigration.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5315, approuvé le 13 juillet 1944, modifiant les règlements relatifs à l'huile et au gaz sur les réserves indiennes, conformément à l'article 161 de la Loi des Indiens.

Relevé relatif aux prêts consentis aux Indiens durant l'année civile 1944, à même le fonds du Revenu consolidé du Canada, tel que défini par le sous-paragraphe 1 de l'article 94 *b*) de la Loi des Indiens, et les sommes dues sur le principal et l'intérêt au 31 décembre 1944.

Relevé montrant le nombre d'affranchissements sous la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1944, en vertu de l'article 113, indiquant l'allocation consentie à chacun des Indiens ainsi affranchis.

Etat relatif à la vente et à la location de certains terrains annulées par le département des Affaires indiennes, ministère des Mines et des Ressources, du 1er janvier au 31 décembre 1944, tel que stipulé par le sous-paragraphe 5 de l'article 64 de la Loi des Indiens.

Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la Loi des terres fédérales, depuis le dernier rapport au Parlement.

Relevé relatif aux permis d'entrée de liqueurs alcooliques émis du 1er janvier au 31 décembre 1944, conformément aux prescriptions de l'article 93 de la Loi des territoires du Nord-Ouest.

Copies des règlements promulgués par arrêtés en conseil adoptés conformément aux dispositions de la Convention des Oiseaux migrateurs, depuis le dernier rapport au Parlement.

Copies des ordonnances adoptées en vertu des dispositions de la Loi des Territoires du Nord-Ouest:

1. Ordonnance concernant l'exportation des fourrures.
2. Ordonnance pour amender celle qui concerne les véhicules moteurs.
3. Ordonnance modifiant celle qui concerne les véhicules moteurs édictée durant l'année dernière.

Relevé indiquant que durant l'année dernière aucun ouvrage de drainage n'a été construit sous l'autorité de la Loi des réclamations; aussi, que durant la même période aucune somme n'a été perçue pour la vente ou la location de terres assainies du Dominion.

Relevé montrant qu'il n'y eut aucune annulation, depuis le dernier rapport au Parlement, de ventes, baux, permis de terrains ou autres autorités, tel qu'exigé par l'article 96 de la Loi des terres fédérales.

Liste des répartitions et des ajustements des grains de semence, du fourrage et des dettes pour assistance, indiquant les détails des acquittements, des libérations, etc., tel que requis par l'article 2 de la Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne.

Rapport du ministère des Pensions et de la Santé nationale pour l'année financière finissant le 31 mars 1944.

Copie des règlements promulgués sous l'autorité de la Loi des affaires des anciens combattants.

Copie des règlements promulgués sous l'autorité de la Loi de l'établissement des anciens combattants.

Copie des règlements adoptés en vertu de la Loi des terres des anciens combattants, 1942.

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière finissant le 31 mars 1944.

Copies des propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. (Editions anglaise et française).

Note du 5 mars 1945 de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Canada, adressée au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, transmettant une invitation au Canada de se faire représenter à la Conférence des Nations Unies à San Francisco, le 25 avril 1945, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales; ainsi qu'une Note de la même date du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, acceptant l'invitation au nom du gouvernement du Canada.

Copies des arrêtés en conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre, du 1er juin 1944 au 28 décembre 1944, sous forme clavigraphiée. (Editions anglaise et française).

Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport sur les accords adoptés sous l'autorité de la Loi régissant la vente coopérative de produits agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Ordonnances et règlements adoptés sous l'autorité de la Loi des Insectes destructeurs et autres fléaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1944. (Editions anglaise et française).

Rapport sur les activités concernant la Loi du rétablissement agricole des Prairies pour l'année financière terminée le 31 mars 1944.

Rapport sur les activités concernant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour l'année de récolte 1943-1944.

Aussi copies des accords suivants (Versions anglaises et françaises):

Protocole modifiant l'accord international du 8 juin, pour la réglementation de la chasse à la baleine, signé à Londres le 7 février 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 20).

Echange de Notes (Ottawa, du 19 au 22 juillet 1944) entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique portant renouvellement de l'autorisation par le Canada à *Pan American Airways Incorporated* de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington). (Recueil des Traités, 1944, No 21).

Echange de Notes (Washington, du 21 juillet et du 5 août 1944) entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord visant à faciliter la montaison du saumon dans la Gorge des portes de l'Enfer et autres lieux du réseau fluvial du Fraser. (Recueil des Traités, 1944, No 22).

Echange de Notes (Ottawa, du 29 août et du 8 septembre 1944) entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique modifiant l'autorisation du Canada à *Pan American Airways Incorporated* de survoler le Canada entre Juneau (Alaska) et Seattle (Washington). (Recueil des Traités, 1944, No 23).

Echange de Notes (Washington, du 31 août et du 7 septembre 1944) entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique prolongeant l'accord du 10 novembre 1941 prévoyant le rehaussement provisoire du niveau du Lac Saint-François, du 10 novembre 1941. (Recueil des Traités, 1944, No 26).

Accord entre le Canada, la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et les Etats-Unis d'Amérique tendant au maintien de la coordination du contrôle de la marine marchande, signé à Londres, le 5 août 1944. (Recueil des Traités, No 28).

Protocole entre le Canada, le Royaume-Uni et l'Union des républiques socialistes soviétiques prévoyant le paiement d'une indemnité au Canada pour les usines de nickel de Petsamo, signé à Moscou, le 8 octobre 1941. (Recueil des Traités, No 29).

Mémoire d'un accord entre le Canada et Terre-Neuve visant l'établissement d'une base aérienne à Goose Bay, au Labrador, signé à St-Jean, Terre-Neuve, le 10 octobre 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 30).

Accord entre le Canada et l'Inde sur les principes applicables à la prestation par le Canada de fournitures de guerre canadiennes à l'Inde en vertu des lois du Canada de 1943 à 1944 sur les crédits de guerre (Aide mutuelle des Nations Unies), signé à Ottawa, le 17 novembre 1944. (Recueil des Traités, 1944, No 31).

Convention portant modification de la convention sanitaire internationale signée à Paris le 21 juin 1926, ouverte à la signature à Washington le 15 décembre 1944, et signée pour le Canada le 15 janvier 1945, sous réserve de ratification. (Recueil des Traités, 1944, No 32).

Convention entre le Canada et diverses puissances portant modification de la convention sanitaire internationale pour la navigation aérienne signée à La Haye le 12 avril 1933, ouverte à la signature à Washington, le 15 décembre 1944. Signée pour le Canada le 15 janvier 1945, sous réserve de ratification. (Recueil des Traités, 1944, No 33).

Le Sénat s'ajourne.

No 3

JOURNAUX

DU

SÈNAT DU CANADA

Mercredi 21 mars 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Davies,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Mullins,
Murdock,
Nicol,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de l'honorable Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand-Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 27 mars 1945

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Bouchard,
Bourque,
Calder,
Campbell,
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1944 (Editions française et anglaise).

Copie des règlements édictés et approuvés en vertu des dispositions de la Loi de l'assurance-chômage, 1940, pour la période écoulée depuis le 4 avril 1944 au 21 mars 1945, soit les arrêtés en conseil C.P. 8061 et C.P. 8062, approuvés le 24 novembre 1944.

Ordres de la Marine 4461-4497, en date du 3 mars 1945.

Quatrième rapport annuel du Comité consultatif de l'assurance-chômage sur la situation financière de la caisse d'assurance-chômage au 31 décembre 1944.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain

Le Sénat s'ajourne.

No 5

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 28 mars 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
DuTremblay,
Euler,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King propose:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

(5) que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après débat, il est

Ordonné: Que le débat subséquent sur ladite motion soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très hono-

rable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est,

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 6

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 29 mars 1945

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bouchard,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Campbell,
Copp,
Daigle,
David,
Davies,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
Fafard,
Fallis,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Paterson,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Vien,
White,
Wilson.

32292—2

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Robertson:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que débat subséquent sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;
(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
(5) que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après débat, il est

Ordonné: Que débat subséquent sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

OTTAWA, le 29 mars 1945.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, jeudi, le 29 mars, à six heures du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. L. C. PEREIRA,
Le secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi prochain, le quatrième jour d'avril, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des Communes étant venue,

Son Honneur le Président dit:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des Lettres Patentes, sous son seing manuel et sceau d'armes, constituant l'honorable Patrick Kerwin, un juge puisné de la Cour Suprême du Canada, son Substitut, pour accomplir au nom de Sa Majesté tous les actes de sa part qu'il sera nécessaire d'accomplir durant le plaisir de Son Excellence.

Ladite commission est alors lue par le greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE

(L.S.)

Par Son Excellence le Major-Général, le Très Honorable Comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

A l'honorable Patrick Kerwin, un juge puîné de la Cour Suprême du Canada

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, Major-Général, très honorable comte d'Athlone, Gouverneur général du Dominion du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de Sa Majesté dans et sur le Dominion du Canada, et par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, vous nomme, constitue et désigne, ledit Patrick Kerwin, pour être mon substitut dans le Dominion du Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorité et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

Vous, Patrick Kerwin, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, autorité et attributions appartenant à ladite charge, et ce, durant mon bon plaisir.

Pourvu toutefois que la nomination de mondit substitut ne préjudicie pas à l'exercice de ces pouvoirs, autorité ou attributions par moi, dit Major-Général très honorable comte d'Athlone, en personne.

Et pourvu toutefois que vous, ledit Patrick Kerwin, obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez de temps en temps de moi.

Donné sous mon seing et sceau d'armes, ce vingt-huitième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quarante-quatre, et du règne de Sa Majesté la huitième.

D'ordre,

E. H. COLEMAN,

Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites au journal.

L'honorable Président de la Chambre des communes alors adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1945.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill."

Le Greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mercredi prochain, le quatrième jour d'avril, à huit heures du soir.

No 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 4 avril 1945

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Blais, Bouchard, Buchanan, Calder, Copp, Daigle, David, Donnelly, Duff, Duffus, Fafard, Farris, Foster, Gouin, Harmer, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

Prières.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion de l'honorable sénateur Vaillancourt, appuyé par l'honorable sénateur Robertson:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

> A Son Excellence le très honorable Major général comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides-de-camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

> Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et

La question d'agrément étant posée sur ladite motion, elle est résolue par l'affirmative, et

Ordonné: Que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

Considérant que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

Considérant que l'invitation recommande que la Conférence étudie, comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

Considérant que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

Qu'il soit résolu, en conséquence,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;
(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité inter-

nationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

(5) que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à demain.

L'honorable sénateur Copp, pour l'honorable sénateur King, dépose sur la Table:—

Rapport de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour l'année civile 1944.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2208, en date du 2 avril 1945, modifiant les règlements de mobilisation du Service sélectif national, 1944.

Ordonnances de la Marine 4498-4538, en date du 10 mars 1945.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1175, en date du 27 février 1945, approuvant les règlements concernant les Services aériens commerciaux, édictés par la Commission du transport aérien, en vertu des dispositions de la Loi de l'aéronautique.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 8986, en date du 28 novembre 1944, révoquant la Partie VII des Règlements de l'aviation, 1938, concernant les horaires des services de transport aérien, et y substituant de nouveaux règlements qui constitueront la Partie VII relative aux Services aériens commerciaux.

Echange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord visant la disposition après la guerre des installations de défense des Etats-Unis au Canada. Signé à Washington, le 22 novembre et le 20 décembre 1944. (Editions anglaise et française).

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2107, en date du 27 mars 1945, modifiant les règlements établis sous l'empire de la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants en ce qui a trait au traitement médical. (Versions anglaise et française).

Le Sénat s'ajourne.

No 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 5 avril 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Blais, Buchanan, Calder, Campbell, Copp, Daigle, David, Donnelly, Duff, Duffus, Fafard, Farris, Foster, Gouin, Harmer, Horner, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Paterson, Quinn, Riley, Robertson, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Vaillancourt, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;
(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;
(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;
(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
(5) Que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

No 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 10 avril 1945

Huit heures du soir.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Beaubien (Montarville), Beaubien (St-Jean-Baptiste), Beauregard, Bench, Blais, Bouchard, Calder, Campbell, Chapais (sir Thomas), Copp, David, Donnelly, Duff, Duffus, Euler, Fafard, Farris, Foster, Gouin, Haig, Hardy, Harmer, Howard, Hugessen, Hushion, Johnston, Jones, King, Lacasse, Lambert, Léger, Lesage, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonald (Cardigan), MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (Shédiac), McGuire, McIntyre, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paquet, Quinn, Riley, Robicheau, St-Père, Sinclair, Stevenson, Tanner, Vien, White, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2252, en date du 4 avril 1945, modifiant les Règlements sur la mobilisation des ressources nationales (Armée), 1943 .

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2239, en date du 4 avril 1945, modifiant les Règlements relatifs aux gratifications pour services à la guerre. (Versions anglaise et française).

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1033, en date du 15 février 1945, concernant les allocations familiales (Enregistrement de l'Ile du Prince-Edouard), établies sous l'empire de la Loi des allocations familiales, 1944. (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;
(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;
(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;
(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
(5) Que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne:

No 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 11 avril 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien (Montarville),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Bouchard,
Calder,
Campbell,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Daigle,
David,
Donnelly,
Duff,
Duffus,
Euler,
Fafard,
Farris,
Foster,
Gouin,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hayden,
Howard,
Hugessen,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que pour la durée de la présente session, les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues en tant qu'elles se rapportent aux bills publics.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur King:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a été invité par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en son nom et au nom des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, à se faire représenter à la Conférence des Nations Unies, qui se réunira le 25 avril 1945, à San Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et

CONSIDÉRANT que l'invitation recommande que la Conférence étudie comme base de ladite charte, les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques par les quatre gouvernements qui participèrent aux entretiens de Dumbarton Oaks, Washington, et

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a accepté l'invitation de se faire représenter à cette Conférence,

QU'IL SOIT RÉSOLU, EN CONSÉQUENCE,

(1) que cette Chambre approuve l'acceptation par le gouvernement du Canada de l'invitation de se faire représenter à la Conférence;

(2) que cette Chambre reconnaisse que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme;

(3) que cette Chambre approuve les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements et estime que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté;

(4) que cette Chambre convienne que les représentants du Canada à la Conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

(5) que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.

No 11

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 12 avril 1945

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Lacasse,	Michener,
Aylesworth (sir Allen),	Duffus,	Lambert,	Molloy,
Ballantyne,	Euler,	Léger,	Murdock,
Beaubien (Montarville),	Fafard,	Lesage,	Paquet,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Farris,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Quinn,
Bench,	Foster,	Macdonald (Cardigan),	Riley,
Blais,	Gouin,	MacLennan,	Robertson,
Bouchard,	Haig,	Marcotte,	Robicheau,
Calder,	Hardy,	Marshall,	St-Père,
Campbell,	Harmer,	McDonald (Shédiac),	Sinclair,
Copp,	Hayden,	McGuire,	Stevenson,
Daigle,	Howard,	McIntyre,	Tanner,
David,	Hugessen,	McRae,	Vaillancourt,
Donnelly,	Hushion,		Vien,
	Johnston,		White,
	Jones,		Wilson.
	King,		

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1944. (Versions anglaise et française).

Copie du Papier blanc du Gouvernement relatif au Travail et aux Revenus en ce qui a trait tout particulièrement à la première phase de la reconstruction. (Versions anglaise et française).

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à quatre heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

No 12

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 13 avril 1945

Quatre heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien (St-Jean-Baptiste),
Beauregard,
Bench,
Blais,
Bouchard,
Calder,
Campbell,
Copp,
David,
Donnelly,
Duffus,
Fafard,
Foster,
Gouin,
Haig,
Harmer,
Hushion,
Johnston,
Jones,
King,
Lacasse,
Lambert,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
MacLennan,
Marcotte,
Marshall,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McIntyre,
McRae,
Michener,
Molloy,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Riley,
Robertson,
Robicheau,
St-Père,
Sinclair,
Stevenson,
Tanner,
Vaillancourt,
Vien,
White,
Wilson.

Prières.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport annuel du Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée au 31 décembre 1944. (Versions anglaise et française).

Rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* l'année terminée le 31 décembre 1944. (Versions anglaise et française).

Rapport annuel du Fonds de garantie en fidéi-commis des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée au 31 décembre 1944. (Versions anglaise et française).

Rapport de la maison George A. Touche et Compagnie, vérificateurs des comptes du Réseau des Chemins de fer canadiens nationaux, du Fonds de garantie en fidéi-commis des Chemins de fer Nationaux du Canada, des Lignes aériennes Trans-Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,* pour l'année terminée au 31 décembre 1944. (Versions anglaise et française).

Copies d'arrêtés ministériels adoptés en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre durant les mois de janvier et février 1945. (Versions anglaise et française).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à neuf heures et trente minutes.

9.30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (3), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (4), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1946", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 13 avril 1945.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le lundi 16 avril, à trois heures de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

L'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à 2.45 p.m.

Le Sénat s'ajourne.

No 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 16 avril 1945

Deux heures et quarante-cinq de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster,	Macdonald (Cardigan),	Murdock,
Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Hardy,	MacLennan,	Paquet,
Blais,	Harmer,	Marcotte,	Paterson,
Bouchard,	Howard,	Marshall,	Quinn,
Calder,	Johnston,	McDonald (Shédiac),	Riley,
Copp,	Jones,	McGuire,	Robertson,
Davies,	King,	McIntyre,	Robicheau,
Donnelly,	Lacasse,	McRae,	St-Père,
Duffus,	Lambert,	Michener,	Sinclair,
Fafard,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Molloy,	Vaillancourt,
			Vien,
			White,
			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Ordres de la Marine 4545-4581, en date du 27 mars 1945.

Copie de l'Ordre en conseil C.P. 2342, en date du 6 avril 1945, modifiant les règlements édictés en vertu de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. (Versions anglaise et française).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1946.

"Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills."

Le Greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Il a plu alors à l'honorable Député du Gouverneur général de terminer la Sixième Session du Dix-neuvième Parlement du Dominion du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez tout lieu de vous réjouir de ce que la dernière session de cette législature de guerre se termine au moment où se sont livrées et gagnées sur terre, sur mer et dans les airs, les batailles décisives contre l'Allemagne, tandis que les succès spectaculaires que les Alliés ont remportés contre le Japon présagent la défaite de nos ennemis en Asie, comme en Europe.

Le Canada tout entier a suivi avec une fierté grandissante la participation des forces canadiennes à la victoire définitive.

Je suis particulièrement heureux que le moment de faire mes adieux aux honorables membres du parlement actuel arrive après que les deux Chambres se sont jointes au gouvernement pour accepter l'invitation faite au Canada d'envoyer des représentants à la conférence des Nations Unies qui s'ouvrira à San Francisco le 25 du mois courant.

Je suis vraiment heureux que la délégation canadienne ait reçu l'assurance que les deux Chambres du Parlement appuient fermement l'effort que l'on tentera en vue de créer un organisme international chargé d'assurer la paix et la sécurité dans le monde d'après-guerre. Quand nous aurons gagné la guerre, notre suprême objectif devra être de gagner la paix.

Au moment où nous entrevoyons l'aube de la paix, la mort de Franklin Delano Roosevelt vient jeter une ombre sur le seuil de la conférence de San Francisco. Avec l'acceptation générale d'une charte pour un organisme de sécurité internationale, le regretté président prévoyait la réalisation d'un grand espoir, celui d'une paix durable grâce à la coopération de toutes les nations. Sa vie et son œuvre ont contribué à la propagation générale de cet idéal. Les délibérations de la conférence seront inspirées par son esprit indomptable.

Avec la mort de Franklin Roosevelt, le Canada pleure un ami véritable et un bon voisin; les nations opprimées de la terre perdent un valeureux champion et l'humanité, un grand chef des forces de la liberté.

Membres de la Chambre des communes,

Mes ministres ont toujours été d'avis qu'il faut respecter le droit que la Constitution confère au peuple d'élire au moins tous les cinq ans ses représentants à la Chambre des communes et, sous cette réserve, toute question concernant la date des élections générales doit être examinée à la lumière des devoirs du Canada envers ses combattants. Mes ministres pensaient également que les élections générales devaient avoir lieu aussitôt que possible après les batailles décisives. Ils sont heureux qu'il soit maintenant possible de tenir les élections générales à l'époque la plus favorable qui se soit offerte jusqu'à présent pour que les membres des forces armées et les citoyens en général puissent examiner soigneusement les problèmes qui se posent sur l'avenir du Canada. Les plus amples dispositions ont été prises pour que les membres des forces armées puissent exercer leur droit de suffrage dans toutes les parties du monde.

La durée de la législature actuelle atteindra son terme à minuit ce soir. Sur l'avis du Premier ministre, j'approuverai une recommandation portant que le Parlement soit dissous à la conclusion des travaux de cet après-midi. J'approuverai aussi que l'on émette, immédiatement après, une proclamation fixant les élections générales au 11 juin.

Je vous remercie d'avoir pris les dispositions financières nécessaires à la poursuite effective de la guerre et aux dépenses ordinaires de l'administration pendant la période qui s'étendra depuis le début de la présente année financière jusqu'à l'ouverture du nouveau Parlement qui suivra les élections générales.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En tant que nation, les Canadiens se réjouissent aujourd'hui de l'occasion qui leur est fournie d'exprimer leur profonde gratitude pour l'insigne délivrance des forces du mal que nous voyons aujourd'hui le Dieu Tout-Puissant accorder dans Sa Providence à nos peuples ainsi qu'aux autres pays que nos ennemis ont cherché à conquérir et à asservir. Au terme de la législature actuelle, nous nous unissons pour rendre grâces humblement et révéremment à Dieu pour la miséricorde dont Il a fait preuve envers notre pays et les autres pays épris de liberté.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est la volonté et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé à une heure ultérieure aujourd'hui, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT CINQUIÈME VOLUME

9 GEORGE VI, A.D. 1945

ABRÉVIATIONS

1re.—Signifie lu la première fois.

2e.—Signifie lu la deuxième fois.

3e.—Signifie lu la troisième fois.

Coms.—Signifie Chambre des communes.

S.R.—Signifie sanction royale.

Ch.—Signifie chapitre.

L

S

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

LE 16 AVRIL 1945

L'HONORABLE THOMAS VIEN, PRÉSIDENT

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ERNEST D. SMITH	Wentworth	Winona, (Ont.)
JAMES J. DONNELLY	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
CHARLES-PHILIPPE BEAUBIEN	Montarville	Montréal, (P.Q.)
CHARLES E. TANNER	Pictou	Pictou, (N.-É.)
THOMAS-JEAN BOURQUE	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
GEORGE HENRY BARNARD	Victoria	Victoria, (C.-B.)
EDWARD MICHENER	Red-Deer	Calgary, (Alb.)
WILLIAM JAMES HARMER	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
GERALD VERNER WHITE, C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
SIR THOMAS CHAPAIS, C.B.	Grandville	Québec, (P.Q.)
JOHN ANTHONY MCDONALD	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
JAMES A. CALDER, C.P.	Saltcoats	Regina, (Sask.)
ROBERT F. GREEN	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
ARTHUR C. HARDY, C.P.	Leeds	Brockville, (Ont.)
SIR ALLEN BRISTOL AYLESWORTH, C.P., C.C.M.G.	York-Nord	Toronto, (Ont.)
WILLIAM ASHBURY BUCHANAN	Lethbridge	Lethbridge, (Alb.)
ARTHUR BLISS COPP, C.P.	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
JOHN PATRICK MOLLOY	Provencher	Winnipeg, (Man.)
DANIEL E. RILEY	High-River	High-River, (Alb.)
WILLIAM H. MCGUIRE	York-Est	Toronto, (Ont.)
DONAT RAYMOND	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
GUSTAVE LACASSE	Essex	Tecumseh, (Ont.)
WALTER E. FOSTER, C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
CAIRINE R. WILSON (Mme)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)
JAMES MURDOCK, C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
JOHN EWEN SINCLAIR, C.P.	Queen's	Emerald, (Î. P.-É.)
JAMES H. KING, C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
ARTHUR MARCOTTE	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
ALEXANDER D. MCRAE, C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
CHARLES COLQUHOUN BALLANTYNE, C. P.	Alma	Montréal, (P.Q.)
WILLIAM HENRY DENNIS	Halifax	Halifax, (N.-É.)
JOHN ALEXANDER MACDONALD	Richmond-Cap-Breton-Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, (N.-É.)
LUCIEN MORAUD	La Salle	Québec, (P.Q.)
RALPH BYRON HORNER	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
WALTER MORLEY ASELTINE	Saskatchewan-Ouest-Central.	Rosetown, (Sask.)
FELIX P. QUINN	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)
JOHN L. P. ROBICHEAU	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
JOHN A. MACDONALD, C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î. P.-É.)
DONALD SUTHERLAND, C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
IVA CAMPBELL FALLIS (Mme)	Peterborough	Peterborough, (Ont.)
GEORGE B. JONES, C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
ANTOINE-J. LÉGER	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
HENRY A. MULLINS	Marquette	Winnipeg, (Man.)
JOHN T. HAIG	Winnipeg-Sud-Centre	Winnipeg, (Man.)
EUGÈNE PAQUET, C. P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
WILLIAM DUFF	Lunenburg	Lunenburg, (N.-É.)
JOHN W. de B. FARRIS	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
ADRIAN K. HUGESSEN	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
NORMAN P. LAMBERT	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
DUNCAN MCL. MARSHALL	Peel	Toronto, (Ont.)
J.-FERNAND FAFARD	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)
JOHN J. STEVENSON	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
ARISTIDE BLAIS	Saint-Albert	Edmonton, (Alb.)
DONALD MACLENNAN	Margaree-Forks	Margaree-Forks, (N.-É.)
CHARLES BENJAMIN HOWARD	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
ÉLIE BEAUREGARD	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
ATHANASE DAVID	Sorel	Montréal, (P.Q.)
ÉDOUARD-CHARLES ST-PÈRE	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
SALTER ADRIAN HAYDEN	Toronto	Toronto, (Ont.)
NORMAN MCLEOD PATERSON	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
William James Hushion	Victoria	Westmount, (P.Q.)
Joseph James Duffus	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
William Daum Euler, C.P	Waterloo	Kitchener, (Ont.)
Léon-Mercier Gouin	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
Thomas Vien, (président)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
Pamphile-Réal DuTremblay	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
William Rupert Davies	Kingston	Kingston, (Ont.)
Joseph J. Bench	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
James Peter McIntyre	Mount-Stewart	Mount-Stewart, (Î.P.-É.)
Gordon Peter Campbell	Toronto	Toronto, (Ont.)
Wishart McL. Robertson	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
John Frederick Johnston	Saskatchewan-Central	Bladworth, (Sask.)
Télesphore-Damien Bouchard	Laurentides	Saint-Hyacinthe, (P.Q.)
Armand Daigle	Mille-Iles	Montréal, (P.Q.)
Joseph-Arthur Lesage	Golfe	Québec, (P.Q.)
Cyrille Vaillancourt	Kennébec	Lévis, (P.Q.)
Jacob Nicol	Bedford	Sherbrooke, (P.Q.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

LE 16 AVRIL 1945

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE (W. M)	Saskatchewan-Ouest-Central	Rosetown, (Sask.)
AYLESWORTH (SIR ALLEN), C.P., C.C.M.G.	York-Nord	Toronto, (Ont.)
BALLANTYNE (C. C.), C.P.	Alma	Montréal, (P.Q.)
BARNARD (G. H.)	Victoria	Victoria, (C.-B.)
BEAUBIEN (A.-L.)	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste, (Man.)
BEAUBIEN (C.-P.)	Montarville	Montréal, (P.Q.)
BEAUREGARD (É.)	Rougemont	Montréal, (P.Q.)
BENCH (J. J.)	Lincoln	St. Catharines, (Ont.)
BLAIS (A.)	Saint-Albert	Edmonton, (Alb.)
BOUCHARD (T.-D.)	Laurentides	Saint-Hyacinthe, (P.Q.)
BOURQUE (T.-J.)	Richibouctou	Richibouctou, (N.-B.)
BUCHANAN (W. A.)	Lethbridge	Lethbridge, (Alb.)
CALDER (J. A.), C.P.	Saltcoats	Regina, (Sask.)
CAMPBELL (G. P.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
CHAPAIS (SIR THOMAS), C.B.	Grandville	Québec, (P.Q.)
COPP (A. B.), C.P.	Westmorland	Sackville, (N.-B.)
DAIGLE (A.)	Mille-Iles	Montréal, (P.Q.)
DAVID (A.)	Sorel	Montréal, (P.Q.)
DAVIES (W. R.)	Kingston	Kingston, (Ont.)
DENNIS (W. H.)	Halifax	Halifax, (N.-É.)
DONNELLY (J. J.)	Bruce-Sud	Pinkerton, (Ont.)
DUFF (W.)	Lunenburg	Lunenburg, (N.-É.)
DUFFUS (J. J.)	Peterborough-Ouest	Peterborough, (Ont.)
DUTREMBLAY (P.-R.)	Repentigny	Montréal, (P.Q.)
EULER (W. D.), C.P.	Waterloo	Kitchener, (Ont.)
FAFARD (J.-F.)	De la Durantaye	L'Islet, (P.Q.)
FALLIS (MME IVA CAMPBELL)	Peterborough	Peterborough, (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
Les honorables		
Farris (J. W. de B.)	Vancouver-Sud	Vancouver, (C.-B.)
Foster (W. E.), C.P.	Saint-Jean	Saint-Jean, (N.-B.)
Gouin (L.-M.)	De Salaberry	Montréal, (P.Q.)
Green (R. F.)	Kootenay	Victoria, (C.-B.)
Haig (J. T.)	Winnipeg-Sud-Centre	Winnipeg, (Man.)
Hardy (A. C.), C.P.	Leeds	Brockville, (Ont.)
Harmer (W. J.)	Edmonton	Edmonton, (Alb.)
Hayden (S. A.)	Toronto	Toronto, (Ont.)
Horner (R. B.)	Saskatchewan-Nord	Blaine-Lake, (Sask.)
Howard (C. B.)	Wellington	Sherbrooke, (P.Q.)
Hugessen (A. K.)	Inkerman	Montréal, (P.Q.)
Hushion (W. J.)	Victoria	Westmount, (P.Q.)
Johnston (J. F.)	Saskatchewan-Central	Bladworth, (Sask.)
Jones (G. B.), C.P.	Royal	Apohaqui, (N.-B.)
King (J. H.), C.P.	Kootenay-Est	Victoria, (C.-B.)
Lacasse (G.)	Essex	Tecumseh, (Ont.)
Lambert (N. P.)	Ottawa	Ottawa, (Ont.)
Léger (A.-J.)	L'Acadie	Moncton, (N.-B.)
Lesage (J.-A.)	Golfe	Québec, (P.Q.)
Macdonald (J. A.)	Richmond-Cap-Breton-Ouest.	St. Peters, Cap-Breton, (N.-É.)
Macdonald (J. A.), C.P.	Cardigan	Cardigan, (Î.P.-É.)
MacLennan (D.)	Margaree-Forks	Margaree-Forks, (N.-É.)
Marcotte (A.)	Ponteix	Ponteix, (Sask.)
Marshall (D. McL.)	Peel	Toronto, (Ont.)
McDonald (J. A.)	Shédiac	Shédiac, (N.-B.)
McGuire (W. H.)	York-Est	Toronto, (Ont.)
McIntyre (J. P.)	Mount-Stewart	Mount-Stewart, (Î.P.-É.)
McRae (A. D.), C.B.	Vancouver	Vancouver, (C.-B.)
Michener (E.)	Red-Deer	Calgary, (Alb.)
Molloy (J. P.)	Provencher	Winnipeg, (Man.)
Moraud (L.)	La Salle	Québec, (P.Q.)
Mullins (H. A.)	Marquette	Winnipeg, (Man.)
Murdock (J.), C.P.	Parkdale	Ottawa, (Ont.)
Nicol (J)	Bedford	Sherbrooke, (P.Q.)
Paquet (E.), C. P.	Lauzon	Saint-Romuald, (P.Q.)
Paterson (N. McL.)	Thunder-Bay	Fort-William, (Ont.)
Quinn (F. P.)	Bedford-Halifax	Bedford, (N.-É.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
RAYMOND (D.)	De la Vallière	Montréal, (P.Q.)
RILEY (D. E.)	High-River	High-River, (Alb.)
ROBERTSON (W. McL.)	Shelburne	Halifax, (N.-É.)
ROBICHEAU (J. L. P.)	Digby-Clare	Maxwellton, (N.-É.)
SINCLAIR (J. E.), C.P.	Queen's	Emerald, (Î. P.-É.)
SMITH (E. D.)	Wentworth	Winona, (Ont.)
STEVENSON (J. J.)	Prince-Albert	Regina, (Sask.)
ST-PÈRE (É.-C.)	De Lanaudière	Montréal, (P.Q.)
SUTHERLAND (D.), C.P.	Oxford	Ingersoll, (Ont.)
TANNER (C. E.)	Pictou	Pictou, (N.-É.)
VAILLANCOURT (C.)	Kennébec	Lévis, (P.Q.)
VIEN (T.), (PRÉSIDENT)	De Lorimier	Outremont, (P.Q.)
WHITE (G. V.), C.B.E.	Pembroke	Pembroke, (Ont.)
WILSON (Mme CAIRINE R.)	Rockcliffe	Ottawa, (Ont.)

SÉNATEURS DU CANADA

PAR PROVINCES

LE 16 AVRIL 1945

ALBERTA,—6

	SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
	Les honorables	
1	Edward Michener	Calgary.
2	William James Harmer	Edmonton.
3	William Ashbury Buchanan	Lethbridge.
4	Daniel E. Riley	High-River.
5	Aristide Blais	Edmonton.
6	....	

COLOMBIE-BRITANNIQUE,—6

	Les honorables	
1	George Henry Barnard	Victoria.
2	Robert F. Green	Victoria.
3	James H. King, C.P	Victoria.
4	Alexander D. McRae, C.B	Vancouver.
5	John W. deB. Farris	Vancouver.
6	....	

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD,—4

	Les honorables	
1	John Ewen Sinclair, C.P	Emerald.
2	John A. Macdonald, C.P	Cardigan.
3	James Peter McIntyre	Mount-Stewart.
4	....	

MANITOBA,—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
Les honorables	
1 John Patrick Molloy	Winnipeg.
2 Henry A. Mullins	Winnipeg.
3 John T. Haig	Winnipeg.
4 A.-L. Beaubien	Saint-Jean-Baptiste.
5	
6	

NOUVEAU-BRUNSWICK,—10

Les honorables	
1 Thomas-Jean Bourque	Richibouctou.
2 John Anthony McDonald	Shédiac.
3 Arthur Bliss Copp, C.P.	Sackville.
4 Walter E. Foster, C.P.	Saint-Jean.
5 George B. Jones, C.P.	Apohaqui.
6 Antoine-J. Léger	Moncton.
7	
8	
9	
10	

NOUVELLE-ÉCOSSE,—10

Les honorables	
1 Charles E. Tanner	Pictou.
2 William H. Dennis	Halifax.
3 John A. Macdonald	St. Peters, Cap-Breton.
4 Felix P. Quinn	Bedford.
5 John L. P. Robicheau	Maxwellton.
6 William Duff	Lunenburg.
7 Donald MacLennan	Margaree-Forks.
8 Wishart McL. Robertson	Halifax.
9	
10	

ONTARIO,—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
Les honorables	
1 Ernest D. Smith	Winona.
2 James J. Donnelly	Pinkerton.
3 Gerald Verner White, C.B.E.	Pembroke.
4 Arthur C. Hardy, C.P.	Brockville.
5 Sir Allen Bristol Aylesworth, C.P., C.C.M.G	Toronto.
6 William H. McGuire	Toronto.
7 Gustave Lacasse	Tecumseh.
8 Cairine R. Wilson (Mme)	Ottawa.
9 James Murdock, C.P.	Ottawa.
10 Donald Sutherland, C.P	Ingersoll.
11 Iva Campbell Fallis (Mme)	Peterborough.
12 Norman P. Lambert	Ottawa.
13 Duncan McL. Marshall	Toronto.
14 Salter Adrian Hayden	Toronto.
15 Norman McLeod Paterson	Fort-William.
16 Joseph James Duffus	Peterborough.
17 William Daum Euler, C.P	Kitchener.
18 William Rupert Davies	Kingston.
19 Joseph J. Bench	St. Catharines.
20 Gordon Peter Campbell	Toronto.
21	
22	
23	
24	

QUÉBEC,—24

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
Les honorables		
1 Charles-Philippe Beaubien	Montarville	Montréal.
2 Sir Thomas Chapais, C.B.	Grandville	Québec.
3 Donat Raymond	De la Vallière	Montréal.
4 Charles C. Ballantyne, C.P.	Alma	Montréal.
5 Lucien Moraud	La Salle	Québec.
6 Eugène Paquet, C.P.	Lauzon	Saint-Romuald.
7 Adrian K. Hugessen	Inkerman	Montréal.
8 J.-Fernand Fafard	De la Durantaye	L'Islet.
9 Charles Benjamin Howard	Wellington	Sherbrooke.
10 Élie Beauregard	Rougemont	Montréal.
11 Athanase David	Sorel	Montréal.
12 Édouard-Charles St-Père	De Lanaudière	Montréal.
13 William James Hushion	Victoria	Westmount.
14 Léon-Mercier Gouin	De Salaberry	Montréal.
15 Thomas Vien, (président)	De Lorimier	Outremont.
16 Pamphile-Réal DuTremblay	Repentigny	Montréal.
17 Télesphore-Damien Bouchard	Laurentides	Saint-Hyacinthe.
18 Armand Daigle	Mille-Iles	Montréal.
19 Joseph-Arthur Lesage	Golfe	Québec.
20 Cyrille Vaillancourt	Kennébec	Lévis.
21 Jacob Nicol	Bedford	Sherbrooke.
22		
23		
24		

SASKATCHEWAN,—6

Les honorables	
1 James A. Calder, C.P.	Regina.
2 Arthur Marcotte	Ponteix.
3 Ralph B. Horner	Blaine-Lake.
4 Walter M. Aseltine	Rosetown.
5 J. J. Stevenson	Regina.
6 J. Frederick Johnston	Bladworth.








GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart